

## Questions orales

**M. Mulroney:** Parce que la police mènera une pleine enquête...

**M. Broadbent:** Que dire des fuites de renseignements?

**Une voix:** Êtes-vous à l'origine de ces fuites?

**M. Mulroney:** ... si c'est ce qu'elle décide de faire. La police tiendra compte de toute allégation jugée sérieuse lorsqu'elle décidera ce qu'il faut faire pour veiller à ce que justice soit faite.

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, je signale que le premier ministre refuse d'assumer ses responsabilités.

**Une voix:** La question.

**M. Dingwall:** A titre de premier ministre du Canada, il devrait entreprendre...

**M. Crosbie:** La question.

**M. Dingwall:** ... immédiatement une enquête et communiquer par la suite les résultats de cette enquête...

**M. le Président:** A l'ordre. Le député s'exprime de façon très énergique, mais cela commence à ressembler à un argument. Je prie le député de poser sa question.

## ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE FAIRE ENQUÊTE

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Pourquoi refuse-t-il d'assumer ses responsabilités, de faire enquête sur ces fuites sélectives de renseignements qui portent un préjudice à certaines personnes et de transmettre les résultats de son enquête à la GRC? Le premier ministre essaie-t-il de dissimuler les faits? S'agit-il d'une manigance quelconque?

• (1150)

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Quelle tentative pitoyable...

**M. le Président:** Comme je l'ai déjà dit, je préférerais que les députés fassent attention aux termes qu'ils emploient. Le mot anglais «sleazy» était utilisé à l'origine pour décrire des vêtements de mauvaise qualité. Ce mot n'est peut-être pas strictement antiparlementaire, mais je prie tous les députés de se méfier de l'utilisation de mots se rapportant à des vêtements de mauvaise qualité dans un contexte qui peut être considéré comme étant insultant.

**M. Mulroney:** Toute la Chambre comprend que le député doit jouer la comédie s'il veut passer aux nouvelles ce soir.

Le parti libéral est déjà complètement embourbé à cause de la déclaration de principe de son critique en matière de défense, qui a dit que son parti ne tient pas à voir la police tenter des poursuites dans cette affaire et qu'il veut simplement un scandale dont il pourra tirer des avantages politiques. Il ne s'agit pas d'une question sectaire.

**M. le Président:** A l'ordre. Le député d'Oshawa demande la parole.

## L'ATTRIBUTION DES FUITES AU CABINET DU PREMIER MINISTRE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, le premier ministre a mentionné que chacun avait le droit d'être traité avec justice. Au début de la semaine, il a dit de l'ancien ministre que c'était un bon Canadien, puis il a renchéri en affirmant, à juste titre, qu'il ne fallait pas préjuger de sa culpabilité. Or, au cours des dernières 48 heures, la radio, la télévision et les journaux ont rapporté des informations qui auraient filtré directement du cabinet du premier ministre, et qu'on ne peut qualifier que de diffamatoires à l'égard du ministre, de son épouse et de ses anciens associés. Le premier ministre s'engage-t-il dès maintenant à ordonner une enquête sur ces allégations des plus nuisibles, dans l'intérêt même de la justice qu'il a invoquée?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Mon collègue qualifie de diffamatoires, nuisibles et injustes les fuites de ces dernières 48 heures. Qu'on imagine combien les déclarations des députés de l'opposition et leurs entrées en matière ont été diffamatoires, nuisibles et injustes pour certaines personnes, par rapport au climat de sérénité et d'équité qui doit entourer cette enquête.

**M. Broadbent:** Quelles personnes?

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je demande au premier ministre de répondre à la question et, comme j'en ai prié d'autres députés, d'éviter le débat. Étant donné la nature provocatrice de certaines questions, il est naturel qu'on réponde sur le même ton.

**M. Mulroney:** Si mon collègue tient à ce que la vérité sur ces graves allégations éclate de manière juste et impartiale, il conviendra, j'espère, qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour ce faire qu'une enquête policière menée avec toute la latitude voulue, sans que celle-ci n'empêche en rien le recours à d'autres mesures, en temps et lieu. Aucune intervention ne devrait entraver le cours de la justice. Je donne raison là-dessus à mon collègue. Voilà pourquoi la police se chargera, comme il se doit, d'examiner tout ce qui pourrait la gêner dans son enquête. Elle se doit de protéger l'autorité dont elle est investie.

## ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE DE COMMUNIQUER AVEC LE PERSONNEL DE SON CABINET

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Le premier ministre a déclaré publiquement qu'il voulait que le ministre, et toutes les personnes concernées dans cette affaire, soient jugés avec justice et impartialité, qu'ils ne soient pas victimes de diffamation. Le premier ministre pourrait-il communiquer avec le personnel de son cabinet pour découvrir les auteurs de ces fuites qui ne peuvent qu'entacher gravement la réputation des intéressés? Autrement dit, pourrait-il faire en sorte que personne, dans son cabinet ne travaille pour son propre compte, et assurer au lieu de cela que les personnes sur qui pèsent de très graves accusations soient traitées avec équité?